Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-212202949-20260605-2026_06_05-DE

SAINT-GILLES-PLIGEAUX

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GILLES-PLIGEAUX

Séance du 05 juin 2026
19 heures 00 minutes

PRESENTS : Gildas GUYADER, Jacques TROËL, Jean-Philippe SEGUIN, Katy COSQUER, Emmanuelle MARESCA, Maxime LE LEPVRIER, Eline LE GUYADER, Claudine CAUMONT, Vincent LE PROVOST

ABSENTS EXCUSES : Stéphanie LE MENER, Kévin LE COËNT

Secrétaire de séance : Katy COSQUER

Date de la convocation : 28 mai 2026

2026-06-05 Approbation du devis de réalisation de portails divers

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a besoin de faire exécuter un certain nombre de portail pour les bâtiments communaux :

- Un portillon pour l'entrée du jardin de la MAM
- Un portail d'entrée de cour pour 3 particuliers qui bénéficient d'un droit de passage sur une parcelle communale
- Une rambarde pour l'entrée de l'auvent
- Garde-corps pour l'escalier de l'auvent
- Un portail coulissant pour l'accès au parking de la MAM en remplacement de l'actuelle chaîne

Trois artisans ont été sollicités :

- VAN DE RIJT Roger de Saint-Gilles-Pligeaux pour un montant TTC de 12 000.00 (non soumis à TVA)
- DEBUIGNE Thomas de Plounevez-Quintin pour un montant HT de 9000.00€ soit 10800.00€ TTC
- LA PETITE ENCLUME du Vieux-Bourg pour un montant TTC de 15 025.89€ (non soumis à TVA)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE de valider le devis de l'artisan - DEBUIGNE Thomas de Plounevez-Quintin pour un montant HT de 9 000.00€ soit 10 800.00€ TTC**
- **AUTORISE M. Le Maire à signer le devis et tout document relatif à cette opération**

Fait et délibéré en Mairie, les Jour, Mois et An Susdits.

Le maire
Gildas GUYADER